

Du bon usage des réseaux sociaux : guide à l'intention des membres de la RICS

Version 1 en vigueur à compter du 30 juin 2021

Utiliser les réseaux sociaux (tels que LinkedIn, Twitter, Facebook, les forums, podcasts ou blogues) fait partie intégrante de la vie personnelle et professionnelle de beaucoup de gens.

Sur le plan professionnel, les réseaux sociaux constituent désormais une ressource essentielle pour un grand nombre de personnes afin d'échanger des informations, lancer son entreprise ou développer un réseau avec ses pairs. De telles plateformes peuvent être un outil efficace pour faire connaître et promouvoir des services professionnels, évaluer des services ou avertir les gens en toute légitimité d'éventuels dysfonctionnements.

La plupart des membres agissent à titre professionnel lorsqu'ils utilisent les réseaux sociaux. Cependant, les membres de la RICS, à l'instar tous les professionnels, sont des garants de leur communauté professionnelle et certaines préoccupations ont été soulevées concernant le contenu de certains messages et leur impact sur la confiance de l'opinion publique dans la profession.

Le niveau d'excellence requis de la part des membres doit être maintenu sur les réseaux sociaux au même titre qu'un échange en face à face ou sur les autres médias traditionnels.

Le Code de conduite *de la RICS* est destiné à maintenir un niveau élevé de conduite professionnelle chez les membres de la RICS et, ce faisant, à protéger les intérêts des membres et de la profession dans son ensemble.

Ce guide indique dans quelles circonstances la RICS est susceptible d'enquêter sur les préoccupations en matière de publications sur les réseaux sociaux.

Il est plus probable que la RICS ouvre une enquête sur les publications des réseaux sociaux qui :

- sont discriminatoires
- sont malhonnêtes
- sont inappropriées ou menaçantes, ou bien susceptibles de causer un préjudice important, un grand désarroi ou la mise en danger d'autrui
- intimident, harcèlent ou persécutent une personne ou un peuple
- révèlent la persistance de conversations préoccupantes
- font abstraction des recommandations antérieures ou des mises en garde préalables concernant des préoccupations.

Il est peu probable que la RICS ouvre une enquête sur les publications des réseaux sociaux qui :

- critiquent une organisation, sa politique ou ses performances, plutôt que des individus
- utilisent un langage professionnel et éthique
- sont retirées si l'un des membres reçoit une demande dans ce sens.

Si cela suscite des réserves de la part de la RICS et que la publication en question peut nuire à la confiance de l'opinion publique dans la profession, il existe un certain nombre de mesures que la RICS peut prendre, notamment :

La RICS est habilitée à prononcer des sanctions disciplinaires dans les cas les plus graves afin de protéger le public ainsi que la renommée de la profession.

Un usage irresponsable des réseaux sociaux est susceptible de causer un sérieux préjudice ou de porter gravement atteinte à la renommée d'une personne ou d'une organisation. Dans certains cas extrêmes, montrer son approbation pour des publications discriminatoires sur les réseaux sociaux ou partager de telles publications créées par autrui peut entraîner une enquête de la part de la RICS pour préserver la renommée de la profession.

Il peut arriver que les publications sur les réseaux sociaux effectuées par les membres à titre individuel relèvent du champ d'application de la Réglementation, surtout si des opinions extrêmes voire extrémistes sont exprimées, pouvant mettre à mal la renommée de la profession.

Le présent document est seulement fourni à titre d'informations, et peut être mis à jour.

Renforcer la confiance

Nous sommes la RICS. Tout ce que nous faisons est conçu pour apporter des changements positifs tant dans les milieux naturels que dans l'environnement bâti. Grâce aux normes établies au niveau international, à une progression professionnelle de premier plan, à nos données et informations de confiance, nous encourageons et faisons respecter les normes professionnelles les plus exigeantes dans l'élaboration et la gestion des terres, de l'immobilier, de la construction et de l'infrastructure. Nous collaborons avec autrui pour jeter les bases d'un marché confiant, créer des endroits où il fait bon vivre et travailler, et constituer une force pour obtenir des retombées sociales positives.

Le continent américain, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique

aemea@rics.org

L'Asie-Pacifique

apac@rics.org

Le Royaume-Uni et l'Irlande

contactrics@rics.org



rics.org